



C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

Toutes les règles, énoncées dans les Règlements Généraux (chapitre I) et dans les Règlements Sportifs (Règlements Internationaux) concernant le tir en campagne, s'appliquent lors des compétitions régies sous réglementation française, hormis ce qui est publié dans ce chapitre.

C.1 LES COMPETITIONS QUALIFICATIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

C.1.1 LES DISPOSITIONS PARTICULIERES

Un archer, qui a participé à l'élaboration d'un parcours comportant des éléments inconnus, ne peut pas être classé, ni prétendre à une qualification pour le championnat de France, ni à une sélection dans une équipe de club, de département ou de ligue.

Implantation des parcours

Lors d'une compétition avec 12 cibles à distances connues et 12 cibles à distances inconnues, l'ordre d'implantation des cibles est laissé à l'initiative de l'organisateur, tout en respectant leur nombre, les distances et la taille des blasons. Le panachage des cibles est autorisé.

Les pas de tir en « dégradé » et les cibles en « éventail » ne sont autorisés dans aucun type d'implantation de parcours.

Lors d'une compétition sur 2 jours, le parcours aux distances inconnues devra être différent le 2^{ème} jour, sous le contrôle de la Commission des Arbitres, sinon seul le premier parcours sera pris en compte pour le classement national.

Le total des distances de tir à respecter sur les parcours aux distances inconnues devra être dans la fourchette ci-dessous :

- ✓ 12 cibles piquets rouges entre 300m et 330m
- ✓ 12 cibles piquets bleus entre 220m et 244m
- ✓ 12 cibles piquets blancs entre 192m et 212m

Ces distances sont à doubler pour un parcours de 24 cibles aux distances inconnues.

Pour des compétitions à faible participation, moins de 48 participants, il sera possible d'implanter un parcours de 12 cibles. Elles seront tirées en premier en inconnues, repiquetées et tirées en connues ensuite. Cet ordre est obligatoire.

Le module de 12 cibles est celui des 4 fois 3 blasons de 20, 40, 60, et 80 cm aux distances correspondantes.

Il ne peut être tiré 2 fois une même boucle de 12 cibles en distances inconnues ou 2 fois une même boucle en distances connues.

Une heure trente au maximum est donné à l'organisateur pour repiquer.

(Application au 01/09/2013)

Pour le classement national (individuel et par équipes), ne sont pris en compte que les scores réalisés sur des parcours de 24 cibles installées :

- ✓ soit 24 cibles aux distances inconnues
- ✓ Soit 24 cibles aux distances connues
- ✓ Soit 24 cibles avec 12 inconnues + 12 connues

Lors d'une compétition programmée sur 2 jours, si le parcours des distances inconnues n'a pas été modifié pour le 2^{ème} jour (sous le contrôle de la Commission des Arbitres), seul les scores réalisés le premier jour seront pris en compte pour le classement national (Cf. § Implication des parcours).

C.1.2 : Un temps limite de 3 minutes par cible sera autorisé à partir du moment où l'archer prendra sa position au poste de tir, ce qu'il doit faire le plus rapidement possible, dès que le poste de tir est libre.

C.1.3 : Un appareil de photographies peut être emporté. Son utilisation n'est autorisée qu'une fois le tir de la volée de 3 flèches terminée et lorsque le compétiteur a quitté le pas de tir. Ne sont permis que les appareils strictement photos, les autres appareils restent interdits, notamment les téléphones mobiles.



C.2 LES CATEGORIES

Sont reconnues toutes les catégories qui apparaissent dans le tableau officiel des qualifications présenté chaque année par la FFTA.

Catégories	Arc Nu ⁽¹⁾		Arc Classique		Arc à Poulies	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Benjamins	NON	NON	OUI <i>(piquet blanc)</i>	OUI <i>(piquet blanc)</i>	NON	NON
Minines	OUI <i>(piquet blanc)</i>	OUI <i>(piquet blanc)</i>	OUI <i>(piquet blanc)</i>	OUI <i>(piquet blanc)</i>	NON	NON
Cadets	<i>(Regroupés en cadets)</i>	<i>(Regroupés en cadets)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>
Juniors	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>
Seniors	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>
Vétérans	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>
Super Vétérans	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>

(1) Les arcs nus sont aussi acceptés en salle (voir article C1 du tir en salle)

Catégories	Arc droit (1) Classement en arc nu		Arc chasse (1) Classement en arc nu		Poulies sans viseur (1) Classement avec les arcs à poulies	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Benjamins	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Minimes	NON	NON	NON	NON		
Cadets	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Juniors	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Seniors	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet bleu)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>	OUI <i>(piquet rouge)</i>
Vétérans	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Super Vétérans	NON	NON	NON	NON	NON	NON

(1) Concours ouverts jusqu'au championnat de ligue.

(Date d'application : 01/01/2015)

Cependant, pour les Championnats de France de Tir en Campagne (qualifications et participation aux championnats), seuls sont reconnus :

- ✓ les arcs classiques (recurve) ;
- ✓ les arcs à poulies ; les arcs classiques sans viseur (bare bow).



Les organisateurs ne doivent faire apparaître, dans les résultats informatiques adressés à la FFTA, que les résultats des catégories donnant droit aux qualifications ainsi que le classement par équipes.

Concours ARROW HEAD :

Ces compétitions pouvant attribuer des distinctions internationales, seuls les concours se déroulant sur 24 cibles seront pris en compte. Il est nécessaire d'appliquer la réglementation internationale concernant les distances et le chronométrage.

C.3 LES DISTANCES

Toutes les catégories, sauf les benjamins et les minimes, tirent aux distances internationales (voir articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international).

Les cadets arcs classiques tirent du pas Bleu.

Les juniors sans viseur (arcs nus) tirent du piquet bleu.

Les cadets sans viseur (arcs nus) tirent du piquet blanc.

Les benjamins et les minimes (arcs classiques) tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances connues** :

Nombre de cibles	Diamètre des blasons	Distance mini / maxi en mètres
3	20cm	5 - 10 - 15m
3	40cm	10 - 15 - 20m
3	60cm	20 - 25 - 30m
3	80cm	30 - 35 - 40m

Les benjamins, les minimes arc classique tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances inconnues** :

Nombre de cibles	Diamètre des blasons	Distance mini / maxi en mètres
3	20cm	5 - 10m
3	40cm	10 - 15m
3	60cm	15 - 25m
3	80cm	20 - 35m

C.4 LE CHRONOMETRAGE

Le chronométrage existe lors de toutes les compétitions sélectives pour les Championnats de France (individuel et par équipes) et lors de toutes les phases de ces championnats. Lors de toutes compétitions (Championnat de France, de Ligue, départementaux et compétitions sélectives pour les Championnats de France), l'arbitre chronomètre systématiquement les compétiteurs (pelotons) passant dans sa zone de contrôle et doit être bien en vue des compétiteurs.

Un temps limite de 3 minutes par cible est accordé à l'athlète, à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

Un arbitre observant un dépassement de temps limité de tir doit en faire la remarque à l'archer et inscrire cet avertissement sur la feuille de score en :

- ✓ indiquant le n° de cible ;
- ✓ indiquant l'heure de l'avertissement ;
- ✓ signant la feuille de marque
- ✓ avertissant, si possible, les autres arbitres.

Au deuxième dépassement du temps limite de tir ainsi qu'aux suivants, durant la même étape de la compétition, l'archer fautif sera sanctionné par la perte de la valeur de sa meilleure flèche de cette volée : barrez cette valeur, la remplacer par un M et signer la feuille de marque en indiquant l'heure.

Le temps limite de tir peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles, sur décision de la Commission des arbitres.



Quand vous chronométrez, vous devez vous placer de manière à avoir une vue claire sur l'archer et la cible sur laquelle il tire. Vous devez vous assurer que l'archer n'est pas ralenti par quoi que ce soit qui l'empêche de tirer.

Bouchon (concentration de peloton derrière un peloton plus lent)

Certains pelotons tirent plus rapidement que d'autres.

Quand ces pelotons retardent toute la compétition ou créent l'irritation du (des) peloton(s) qui doivent attendre.

Dans ce cas, vous pouvez demander au peloton plus lent de se mettre de côté et de permettre au peloton plus rapide de le dépasser. Si cela se produit, informez toujours les autres juges et l'organisateur qui pourraient penser que la compétition est terminée alors qu'il y a encore un (des) peloton(s) en train de tirer.

C.5 SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Se reporter à l'Article C.5.1.2 des Règlements Généraux.

C.6 LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

Il convient d'établir les classements en respectant toutes les catégories d'âge reconnues dans le tableau officiel des qualifications.

Les championnats de ligue doivent se dérouler à partir du 15 Avril.

C.7 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE

C.7.1 LES GENERALITES

Les dates des différents championnats de France sont fixées par le Comité Directeur de la FFTA.

Aucun des championnats n'est inscrit comme ARROW HEAD.

Championnat de France de Tir en Campagne « scratch »

Organisation

- ✓ **Vendredi** : entraînement officiel ;
- ✓ **Samedi** : tir de qualification ;
- ✓ **Dimanche** : épreuves finales.

Le championnat de France individuel de Tir en Campagne est ouvert à tous les archers tirant aux distances internationales et sélectionnés (classement sélectif) pour ce championnat.

A partir du 01/09/2011, certaines catégories, notamment chez les jeunes, pourront ne pas être ouvertes lors du championnat de France selon des critères définis chaque année (quotas liés au classement national de la saison n-1).

Les juniors devront choisir :

- Soit s'inscrire pour le championnat de France « jeunes »
- Soit s'inscrire pour le championnat de France « scratch »

En aucun cas ils ne pourront participer aux 2 championnats.

C.7.2 LES PARCOURS

- Epreuve de qualification (premier jour) : 1 parcours de 24 cibles comportant 12 postes à distances inconnues et 12 postes à distances connues, disposés selon les articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international. Le panachage des cibles est autorisé.
- Epreuves éliminatoires (deuxième jour) :
 - 1^{er} tour en round de 8 cibles (1/8 de finales) : 8 connues (voir tableau page suivante)
 - 2^{ème} tour en round de 8 cibles (1/4 de finales) : idem que le 1^{er} tour.
- Epreuves finales (deuxième jour) :
 - 1/2 finales et finales sur 4 cibles connues, en duel.

(Date d'application : 01/04/2014)

Pour les 1/8 et 1/4 de finales, utiliser les cibles des parcours de qualification de la veille, en alternant les parcours déjà tirés.

Pour les 1/2 finales et les finales, installer 2 fois 4 cibles à distances connues, si possible en continu.



C.7.2.1 : CHRONOMETRAGE

- **Lors de la phase de qualification, des 1/8 et 1/4 de finales** : Cf. C.4
- **Lors des phases finales (1/2 finales et matchs pour les médailles)** :

Un temps limite de 3mn par cible est accordé à l'athlète à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

L'arbitre accompagnant le peloton fera commencer et stoppera le tir verbalement (GO pour commencer et STOP quand les 3 minutes seront écoulées).

L'arbitre montrera un carton jaune comme avertissement quand il restera 30 secondes de tir. Aucun tir ne sera permis après que les 3 minutes se soient écoulées et que l'arbitre ait arrêté le tir. Si un archer tire une flèche après que l'arbitre ait arrêté le tir, la flèche marquant le plus haut score sur cette cible sera annulée.

C.7.3 LE DEROULEMENT

A partir du championnat 2012, ouverture de la phase finale à toutes les catégories juniors et cadets arcs classiques et sans viseur, à partir des 1/4 de finales, dans la mesure où le quota de participants est atteint.
Application immédiate, Comité Directeur des 22 et 23 octobre 2011.

Le dimanche matin : quota de 16 tireurs (comme le règlement international). Ainsi, les catégories SH et SD arcs classiques, SH et SD arcs à poulies, SH arcs nus tirent en 1/8 de finales. Les SD arcs nus commencent en 1/4 de finales.

Ces 88 archers tirent sur des modules de 8 cibles qui correspondent aux tableaux existants, mais sans tenir compte de leur attribution dans le déroulement de la compétition des 1/8 aux 1/4 de finales.

Les 4 derniers archers de chaque catégorie tirent les 1/2 finales sur 2 modules de 4 cibles.

Tous les autres compétiteurs font un tir de classement sur 12 cibles.

Afin d'éviter un chevauchement générateur d'attente, il a été retenu pour la phase éliminatoire 2h15 et pour chaque phase de duels 1h15, avec un temps nécessaire pour la réorganisation de pelotons de 15 minutes entre chaque phase.

Avec un départ à 8h30 pour la phase éliminatoire et compte tenu du temps prévisionnel, cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 15h30.

Pour les catégories commençant en 1/4 de finales, un début des tirs à 9h30 est souhaitable. Il laisse suffisamment de temps entre une nouvelle phase pour un aménagement éventuel des sites, si nécessaire. Cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 13h45.

Après chaque phase, les pelotons sont réorganisés pour la phase suivante sans repasser par le greffe, sauf à la fin de la phase éliminatoire pour cause de barrages éventuels.

Les catégories partent les unes après les autres.

Les compétiteurs montant sur le podium sont connus à l'issue du dernier duel et la cérémonie de remise des médailles se fait immédiatement.

Les résultats peuvent être saisis à la fin ou pendant la phase en cours pour la phase précédente.

- **Entraînement**

Aucun entraînement n'est autorisé sur le parcours de la compétition. Un terrain d'entraînement est érigé à proximité pour l'entraînement officiel, la veille du championnat.

Avant le début des tirs, le jour du championnat, ainsi qu'avant les phases finales, des cibles d'entraînement seront mises à la disposition des concurrents à proximité de la zone de rassemblement.



- **Nombre d'archers qualifiés pour la phase éliminatoire à l'issue du parcours de qualification :**

Catégorie d'archers	1 ^{er} tour 1/8 de finale	2 ^{ème} tour 1/4 de finale	1/2 finale	Finale
Hommes Classiques	16	8	4	2
Femmes Classiques	16	8	4	2
Hommes Poulies	16	8	4	2
Femmes Poulies	16	8	4	2
Hommes Arcs Nus	16	8	4	2
Femmes Arcs Nus	0	8	4	2
Juniors Femmes Classiques*	0	0	4	2
Juniors Hommes Classiques*	0	8	4	2
Juniors Femmes Poulies*	0	0	4	2
Juniors Hommes Poulies*	0	8	4	2
Juniors Femmes Arcs Nus*	0	0	4	2
Juniors Hommes Arcs Nus*	0	8	4	2
Cadets Hommes Classiques	0	8	4	2
Cadets Femmes Classiques	0	8	4	2
Cadets Hommes Poulies			4	2
Cadets Femmes Poulies			4	2
Cadets Hommes Arcs Nus	0	0	4	2
Cadets Femmes Arcs Nus	0	0	4	2

(Date d'application : 01/01/2015)

- **Phase éliminatoire**

En 1/8 et en 1/4 les archers tirent en round sur 8 cibles distances connues (voir tableau ci-dessous). L'ordre des cibles est à la discrétion de l'organisateur. Les archers tirent en rotation normale. Les pelotons sont formés en fonction du classement des qualifications ou des 1/8

TABLEAUX DISTANCES 1/8 ET 1/4			
n° de cibles	diamètre de blason	piquet bleu	piquet rouge
1	Ø 40	15	20
2	Ø60	35	40
3	Ø60	30	35
4	Ø80	45	55
5	Ø20	10	15
6	Ø40	20	25
7	Ø60	40	45
8	Ø80	50	60

- **Phase finale**
- 1/2 finales

A l'issue des 1/4 de finales, on retient 4 premiers dans chaque catégorie qui tirent en duels sur le module de 4 cibles, distances connues, suivant :

Distances 1/2 finales et finales				
n° de cibles	diamètre blason	piquet blanc	piquet bleu	piquet rouge
1	Ø20	15	15	20
2	Ø40	20	25	30
3	Ø60	25	35	40
4	Ø80	35	45	55
1	Ø20	10	10	15
2	Ø40	15	20	25
3	Ø60	30	40	45
4	Ø80	40	50	60

Les duels se tirent, pour chaque catégorie, en rotation normale. L'archer ayant le score le plus élevé de la phase précédente tire du piquet de gauche :

Match E	le 1 ^{er} contre le 4 ^{ème}
Match F	le 2 ^{ème} contre le 3 ^{ème}

- Matches pour les médailles (finales)

Le dernier module de 4 cibles (distances connues) sert pour les finales pour l'or et le bronze.

Les vainqueurs de chaque match des 1/2 finales se rencontrent pour les médailles d'or et d'argent, les perdants pour la médaille de bronze.

Le peloton est recomposé en fonction de chaque match : celui pour le bronze se tire en premier et les scores sont relevés avant que les archers tirant pour l'or commencent leur tir.

Match H	match pour la médaille de bronze, tiré en premier
Match G	match pour la médaille d'or.

C.7.4 LE DEPARTAGE DES EGALITES

Toutes les égalités seront résolues selon le règlement international du tir en campagne (articles B.6.3.2.1 et B.6.3.2.2.)

- Phase de qualification :

En cas d'égalité de points à l'issue de la phase de qualification, tir de barrage sur une cible installée à cet effet près de la zone centrale, à la distance maximale pour chaque division d'arc.

- Phase éliminatoire et finale :

En cas d'égalité de points après les 1/8 de finale : tir de barrage sur la dernière cible numérotée du module, si possible une longue ou une cible annoncée avant le départ de cette phase.

En cas d'égalité de points après les 1/4 de finale : tir de barrage sur une cible spécialement installée à cet effet, près de la zone centrale, à la distance maximale pour chaque division d'arc.

- Phase finale :

1/2 finales : tir de barrage sur la dernière cible du module tiré par les archers en duels.

Finales pour les médailles.

En cas d'égalité de points lors des finales pour les médailles, tir de barrage sur une cible spécialement installée à cet effet, près de la zone centrale, à la distance maximale pour chaque division d'arc.

C.7.5 LES TITRES DECERNES

Le titre de **CHAMPION DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE** est décerné dans chacune des catégories qui apparaît dans le tableau officiel des qualifications.



C.8 DIVERS

- ✓ Arbitres : il y aura au moins 1 arbitre pour 4 cibles installées, non compris le président de la commission des arbitres, son adjoint (PCRA).
- ✓ Excepté pour les épreuves finales, les arbitres peuvent modifier la composition des pelotons, afin qu'il n'y ait pas, si possible, plus d'un archer du même club dans le même peloton. En aucun cas, il n'y aura plus de deux archers du même club dans le même peloton.
- ✓ Feuilles de marque : voir le chapitre B.12 du Règlement international.

C.9 LE ROLE DU DELEGUE FFTA

C'est à la fois un conseiller et un superviseur de l'organisation. Il doit expliquer à l'organisateur ce qui est demandé et imposé par le cahier des charges qu'il transmet à l'organisateur.

Un contact doit être pris 10 mois avant la date du championnat, pour pouvoir présenter le cahier des charges.

Au mois de mars précédent le championnat, une seconde visite, avec l'arbitre responsable, permet de finaliser les parcours.





D. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS : **Compétitions sélectives**

D.1 LES COMPÉTITIONS SELECTIVES DE TIR EN CAMPAGNE PAR EQUIPES DE CLUBS

Elles se déroulent en suivant les **règlements généraux du Tir en Campagne en vigueur**.

Arcs concernés : arc classique, arc à poulies ou arc nu (bare bow).

D.2 LES SELECTIONS

Le classement est informatisé. Il est automatiquement réactualisé après chaque week-end de compétition. C'est le club qui est sélectionné ; par conséquent la composition de l'équipe peut être modifiée avant le Championnat de France.

(Date d'application : saison 2013)





E. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS

E.1 LES GÉNÉRALITÉS

La date du Championnat de France est fixée par le Comité Directeur pour l'année suivante.

E.2 LES EQUIPES DE CLUBS

Les équipes seront automatiquement classées, dès lors qu'elles présenteront sur un concours 3 tireurs, avec au minimum un classique, un arc à poulies, un sans viseur.

Le meilleur score est pris en compte si plusieurs archers d'une même catégorie tirant du même piquet sont présents.

Le classement se fera sur la moyenne de 2 concours.

Le principe de participation est le même que pour les individuels avec les préinscriptions. Les 16 premières équipes femmes et les 32 premières équipes hommes seront retenues.

La période de qualification s'arrête au 31 août.

En cas d'égalité de points à la dernière place qualificative, les équipes seront départagées ainsi :

- ✓ au meilleur score de l'archer en arc nu (Bare Bow)
- ✓ si l'égalité subsiste, au meilleur score de l'archer en arc classique (recurve)
- ✓ si l'égalité subsiste encore, au meilleur score de l'archer en arc à poulies (compound)

Les équipes sont composées de 3 archers distincts, et doivent obligatoirement comprendre :

1 arc nu – 1 arc classique – 1 arc à poulies.

Les équipes sont féminines ou masculines – pas de mixité.

Un Capitaine d'Equipe (ou entraîneur ou coach) peut accompagner son équipe sur le terrain tout le long de la compétition. Il doit respecter les règles suivantes :

- ✓ 1 seul Capitaine par équipe ;
- ✓ Le nom du Capitaine d'Equipe devra être communiqué au Greffe avec le dossier d'inscription de l'équipe. Il devra être identifiable à tout instant par le port d'un badge spécifique délivré par l'organisateur ;
- ✓ Il peut accompagner ses archers à tous les piquets de tir. L'ordre des tirs, à chaque cible, reste au choix de chaque équipe ;
- ✓ La communication entre le Capitaine et son équipe est libre : il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur les difficultés de tir, sur l'estimation des distances. Il peut donner la valeur des impacts. Il peut utiliser des jumelles avec les mêmes restrictions que pour les compétiteurs.
- ✓ En cas d'infraction au présent règlement, il peut se voir retirer son badge et le suivi de son équipe (mais possibilité d'utiliser le parcours visiteurs). En cas de récidive, il sera exclu du terrain de compétition.
- ✓ Il est responsable de son équipe :
 - en ce qui concerne la tenue vestimentaire et l'équipement (arc, flèches,...)
 - il accompagne son équipe au contrôle du matériel
 - en cas de désaccord, il peut déposer un recours devant le Jury d'Appel

• Procédure d'inscription des équipes

Lors du Championnat de France par équipes, un club ne peut être représenté que par une seule équipe hommes et une seule équipe femmes.

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au Greffe).

Si une ou des équipes sont absentes le jour du championnat, il ne sera pas fait appel à une ou des équipes complémentaires.

Transferts et surclassement : voir la règle dans les Règlements Généraux en C.3.3.

E.3 L'ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

La veille du Championnat, l'organisateur doit prévoir un terrain sur lequel seront installés des pas de tir en nombre suffisant comportant des distances connues et inconnues avec des blasons neufs ou usagés correspondant aux différentes distances tirées.

L'entraînement officiel se fera aux heures indiquées dans le guide des compétitions de la saison.



E.4 LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

E.4.1 : L'épreuve de qualification est une épreuve de tir en campagne de 24 cibles ; 12 en distances inconnues, 12 en distances connues qui se tire le 1^{er} jour.

Seuls les membres des 48 équipes sélectionnées (144 tireurs) peuvent prendre part à l'épreuve de qualification : 32 équipes hommes, 16 équipes femmes.

Le 2^{ème} jour les 16 équipes femmes et les 16 premières équipes hommes se rencontrent en duel, 1^{er} contre 16^{ème}, 2^{ème} contre le 15^{ème} etc...

Sur les buttes de tir des blasons de 60cm et de 80cm, le doublage des cibles est obligatoire pour les tirs de qualification.

Les équipes hommes au-delà de la 16^{ème} place se rencontreront pour un tir de classement.

E.4.2 : Les 1/8 et les 1/4 se déroulent sur une boucle de 8 cibles, distances connues.

Les 1/2 et les finales se déroulent sur une boucle de 4 cibles, distances connues

Chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Les équipes tirent selon la rotation normale jusqu'à la demi-finale

Pour l'attribution des médailles, le match pour le bronze sera tiré en premier, le match pour l'or en second.

E.4.3 : le tir de classement.

Le 2^{ème} jour, les 16 équipes éliminées la veille font un tir de classement sur une boucle de 12 cibles prises sur le parcours tiré la veille, selon la formule une flèche par tireur. Ces équipes partiront dès la mise en place des 1/8^{ème}.

Si une équipe (ou plusieurs) déclare(nt) son (leur) intention de ne pas participer à l'épreuve des finales après proclamation des résultats du tir de qualification, il ne sera pas fait de repêchage.

(Application immédiate - Comité Directeur des 26 et 27 janvier 2013)

E.5 LES DISTANCES POUR LES PARCOURS

E.5.1 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

Les distances inconnues et distances connues selon les tableaux des articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international. Il n'y a pas de piquet blanc, les catégories jeunes (B, M, C) intégrées dans une équipe tirent aux mêmes postes que les adultes.

E.5.2 RESERVE

E.5.3 TABLEAU DES DISTANCES EN 1/8, 1/4, 1/2 ET FINALES

Diamètre	Poste bleu		Poste rouge	
	1/8 et 1/4	finale	1/8 et 1/4	finale
	1/2 finale	finale	1/2 finale	finale
20 cm	15	10	20	15
40 cm	25	20	30	25
60 cm	35	40	40	45
80 cm	45	50	55	60

(Application immédiate - Comité Directeur des 26 et 27 janvier 2013)

La dernière cible de la finale sera placée à la plus longue distance pour un blason de 80cm, soit 50m pour le poste bleu et 60m pour le poste rouge.



E.5.4 DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES 1/8, 1/4, 1/2 ET FINALES

Module de 8 ou 4 cibles selon le tableau ci-dessus.

Les matches se tirent simultanément, sur leur parcours respectifs de 8 cibles pour les 1/8, 1/4 et 4 cibles pour les 1/2. L'ordre des cibles est au gré de l'organisateur.

- **Finales**

Module de 4 cibles suivant le tableau, la dernière étant celle de 80cm.

La finale pour le bronze se tire en premier, la finale pour l'or en second.

[Application immédiate – Comité Directeur des 26 et 27 janvier 2013]

E.5.5 L'ORDRE DE TIR

Chaque groupe est composé de 2 équipes soit 6 archers. Les équipes tirent l'une après l'autre.

E.5.5.1 LE TIR DE QUALIFICATION

- **Tir sur blasons uniques** : les équipes tirent l'une après l'autre. Chaque équipe tire ses 9 flèches dans le blason.
- **Tir sur les blasons de Ø 40 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Les blasons de 40 cm sont placés sous forme de carré. Chaque équipe tire ses 9 flèches indistinctement dans sa colonne.
- **Tir sur les blasons de Ø 20 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Les blasons sont disposés en 6 colonnes de 3, sur 2 buttes distinctes. Les 3 premières colonnes à partir de la gauche sont attribuées à l'équipe qui commence le tir, les 3 dernières sont attribuées à l'équipe qui termine le tir. Les archers de chaque équipe tirent leurs 3 flèches dans le blason de leur choix des 3 colonnes attribuées à leur équipe.

E.5.5.2 1/8, 1/4, 1/2 ET FINALES

- **Tir sur blasons uniques** : les équipes tirent l'une après l'autre. Chaque équipe tire ses 3 flèches (une par archer).
- **Tir sur les blasons de Ø 40 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Il y a 2 blasons de 40 cm sur chaque butte. Chaque équipe tire ses 3 flèches (une par archer) dans sa colonne.
- **Tir sur les blasons de Ø 20 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Il y a 2 colonnes de 3 blasons par butte, espacées par une distance de 20 cm minimum. Chaque équipe tire ses 3 flèches (une par archer) dans sa colonne.

[Application immédiate – Comité Directeur des 26 et 27 janvier 2013]

E.5.6 LA ROTATION

L'organisateur aménagera les postes de tir pour que 2 compétiteurs de la même équipe puissent tirer simultanément lors des tirs de qualification. Il y a rotation des équipes du début à la fin.

E.5.6.1 : Il y a rotation pour l'ordre de tir des équipes constituant le peloton. L'équipe, tirée au sort en premier, commencera à la première cible tirée et ensuite s'appliquera la rotation.

Les tireurs de l'équipe effectuant leur tir en premier tireront sur la ou les colonne(s) les plus à gauche s'il y a 1 cible ou sur les colonnes de la cible de gauche s'il y a 2 cibles.

E.6 LE CONTRÔLE DU TEMPS

E.6.1 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

Un temps limite de 6 minutes par cible sera autorisé à partir du moment où le premier archer de l'équipe prendra sa position au poste de tir, ce qu'il devra faire le plus rapidement possible, dès que le poste de tir est libre.

Un juge ayant observé un archer dépassant le temps limite imparti, l'avertira par une note signée sur la feuille de marque de l'équipe, indiquant l'heure et l'avertissement. Au second et tout autre avertissement écrit suivant, lors de cette partie de la compétition, la flèche marquant le plus haut score de l'équipe sera annulée. Le temps limite peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles.

Les avertissements de temps ne sont pas reportés d'une étape de la compétition à la suivante.



E.6.1.1 RESERVE

(Application immédiate – Comité Directeur des 26 et 27 janvier 2013)

E.6.1.2 QUART DE FINALE ET EPREUVE FINALE

Le juge accompagnant le groupe commencera et stoppera le tir verbalement (GO pour commencer et STOP quand les 3 minutes seront écoulées). Le juge montrera un carton jaune comme avertissement quand il restera 30 secondes de tir. Aucun tir ne sera permis après que les 3 minutes se soient écoulées et que le juge ait arrêté le tir. Si un archer d'une équipe tire une flèche après que le juge ait arrêté le tir, la flèche de l'équipe marquant le plus haut score sur cette cible sera annulée.

E.7 L'ETABLISSEMENT DES SCORES

Application des articles du tir en campagne individuel (international) et par équipes.

Dans l'éventualité d'une égalité dans les scores totaux, le départage se fera de la manière suivante :

Dans toutes les épreuves, excepté pour les égalités décrites plus loin :

- ✓ plus grand nombre de 5 et de 6 ;
- ✓ plus grand nombre de 6.

Si l'égalité subsiste, les équipes sont déclarées ex æquo, mais pour des raisons de classement, par exemple, le positionnement dans l'épreuve d'élimination ou dans le tableau des matches du quart de finale, un tirage au sort décidera de la place.

Le départage pour entrer dans l'épreuve d'élimination, la progression d'une étape de la compétition vers la suivante ou lors de l'attribution des médailles se fera de la manière suivante :

1. un tir de barrage d'une série de 3 flèches (une par archer de l'équipe), le plus haut score des points gagne ;
2. si l'égalité subsiste, l'équipe avec la flèche la plus près du centre sera déclarée gagnante ;
3. si l'égalité subsiste, l'équipe dont la deuxième ou la troisième flèche est située la plus près du centre sera déclarée gagnante ;
4. si nécessaire, il sera de nouveau tiré un barrage de 3 flèches (une par archer) au plus haut total de points, suivi de l'évaluation la plus près du centre jusqu'à ce que l'égalité soit résolue.

La durée de la séquence de tir accordée pour résoudre une égalité entre 2 équipes sera de 3 minutes.

Les tirs de barrage se feront sur une cible spécialement installée à cet effet à la distance maximum pour chaque division d'arc, près du point central. Les tirs de barrage seront tirés dès que cela sera possible après que les feuilles de marque aient été enregistrées. Une équipe qui ne peut être présente pour un tir de barrage après que son capitaine d'équipe en ait été informé sera déclarée perdante. Si l'équipe et son capitaine ont quitté le terrain et qu'ils ne puissent être informés du tir de barrage, bien que les résultats ne soient pas officiellement certifiés, cette équipe sera déclarée perdante. L'organisateur peut installer deux cibles distinctes pour cette occasion.

En cas d'égalité lors du quart de finale et de la demi-finale, le tir de barrage se fera sur la dernière cible tirée.



E.8 LE PROGRAMME

Les horaires de référence sont publiés sur le guide des compétitions de la saison. Ils pourront être modifiés, pour des raisons pratiques, conjointement par le Comité d'organisation, le Délégué Technique, l'Arbitre responsable et les Capitaines d'équipes.

L'affectation aux cibles des différentes équipes se fait par tirage au sort au moment de la cérémonie d'ouverture en présence du Délégué Technique, du Président du Jury d'Appel et de l'Arbitre responsable.

En cas de nombre impair d'équipes lors de l'épreuve de qualification, suite à un désistement, l'Arbitre responsable désignera un marqueur pour l'équipe restée seule.

E.9 DIVERS

Matériel : le matériel des archers sera conforme aux règlements de la FITA pour toutes les catégories d'arc (articles B.3 et suivants du Règlement international).

Pénalités : une équipe convaincue de contrevenir au présent règlement ainsi qu'aux règlements généraux de la FITA peut être éliminée du Championnat et peut perdre la place qu'elle avait acquise.

E.10 LES TITRES DÉCERNÉS

Les équipes de Club gagnantes reçoivent le titre de :

ÉQUIPE DE CLUB HOMMES CHAMPIONNE DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE
ÉQUIPE DE CLUB FEMMES CHAMPIONNE DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE

Elle reçoit la médaille d'or et le trophée.

L'équipe classée seconde reçoit la médaille d'argent, la troisième la médaille de bronze

Organisation du Championnat de France l'année suivante :

- Années paires : club gagnant de l'équipe hommes
- Années impaires : club gagnant de l'équipe femmes



E.11 LES ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1

Installation des modules de phases finales - Tableau des matches.

ANNEXE 2

Exemple de feuilles de marque :

- Qualification du 1^{er} jour
- Finales du 2^{ème} jour



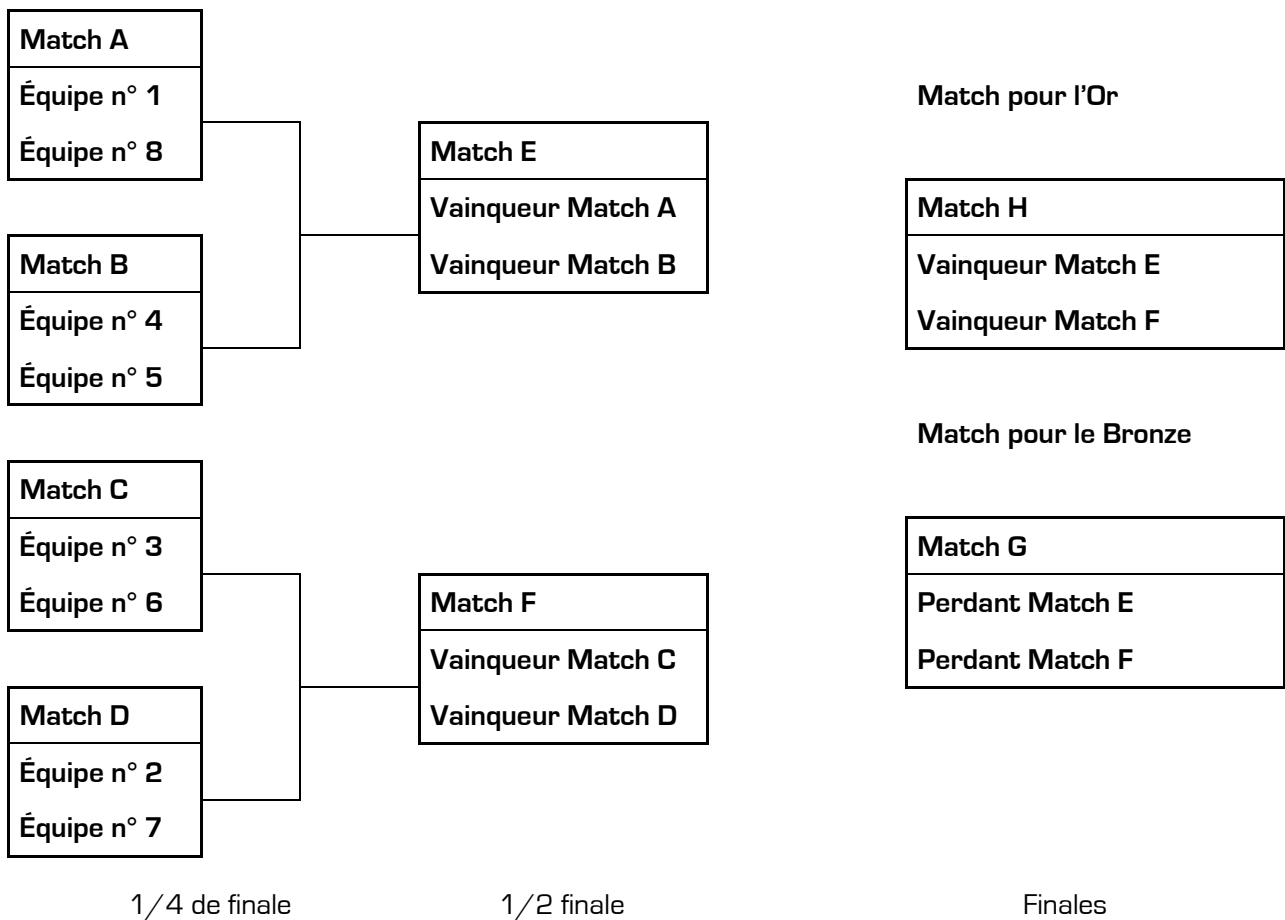
ANNEXE 1

- **Installation des modules des phases finales**

L'organisateur installera les 3 modules de 4 cibles des phases finales (1/4, 1/2 et finales) en succession autour du point central pour que les spectateurs puissent suivre la compétition dans de bonnes conditions.


- **Grille des matches et positionnement des équipes**

Au début de chaque phase, un tirage au sort sera effectué pour savoir laquelle des 2 équipes tire en premier, ensuite la rotation normale s'appliquera [Article E.5.6.1]



Le match pour le bronze (G) sera tiré en premier, puis suivi du match pour l'or (H).

ANNEXE 2 : Exemples de feuilles de marque - Qualification du 1^{er} jour

Championnat de France TIR EN CAMPAGNE par Equipes de Clubs												
												
PARCOURS QUALIFICATIF 12 Connues + 12 Inconnues												
	Points	Volée	Cumul	6	5		Points	Volée	Cumul	6	5	
1						13						
2						14						
3						15						
4						16						
5						17						
6						18						
7						19						
8						20						
9						21						
10						22						
11						23						
12						24						
Total des points							Total des points					
						TOTAL GENERAL						
Signature marqueur						Signature archer						

Finales du 2^{ème} jour

Championnat de France TIR EN CAMPAGNE par Equipes de Clubs		CLUB	
Phase Eliminatoire - 12 cibles			
	Points	Volée	Cumul
1			6 5
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES POINTS			
Signature marqueur			
Signature Archer			

1/4 de Finale

	Points	Volée	Cumul	6 5
1				
2				
3				
4				
TOTAL				
GAGNANT		PERDANT		

Signatures Marqueur Archer

1/2 Finale

	Points	Volée	Cumul	6 5
1				
2				
3				
4				
TOTAL				
GAGNANT		PERDANT		

Signatures Marqueur Archer

FINALE OR - FINALE BRONZE

	Points	Volée	Cumul	6 5
1				
2				
3				
4				
TOTAL				
GAGNANT		PERDANT		

Signatures Marqueur Archer



